

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

**La municipalité de Miramas, l'Inspecteur de l'éducation nationale et les enseignants sont tous mobilisés pour la continuité éducative et l'accompagnement de vos enfants.**

### **Continuité pédagogique**

La continuité pédagogique s'est organisée, dès l'annonce du confinement et la fermeture des écoles le 16 mars, en lien avec l'Inspecteur de l'Education Nationale et les 24 écoles maternelles et primaires de la commune (2900 élèves, 130 classes).

- Des enseignants engagés dans l'enseignement à distance avec des activités fournies par les maîtres et maîtresses chaque jour de classe.
- Des modalités pédagogiques adaptées : certains enseignants fournissent des documents papiers aux familles, d'autres s'appuient sur les outils interactifs (mail, Espace numérique de travail et plateformes de classes virtuelles), certains cours sont assurés par téléphone et visio-conférence.
- Les activités varient des devoirs classiques aux applications plus originales (défis, concours, expression artistique sur un thème), voire de détente récréative pour apporter une respiration à une situation singulière.
- La communication avec les parents est essentiellement numérique (mail, plateforme) et des entretiens téléphoniques sont assurés pour ceux qui en ont besoin pour rassurer, accompagner, répondre aux questions et donner des conseils.

Un apprentissage qui se poursuit avec la solidarité et l'adaptation nécessaires de tous : enseignants, municipalité et parents.

*« Je remercie le travail formidable assuré par les enseignants et les animateurs municipaux volontaires mais également les parents et enfants qui doivent s'adapter à de nouveaux modes d'apprentissage. L'étroite coordination avec l'Inspecteur de l'Education nationale et les établissements nous permet d'accompagner au mieux les besoins des familles. »*

Frédéric Vigouroux, maire de Miramas

### **Soutien aux élèves qui n'ont pas de matériel informatique**

Pour ces élèves, les enseignants distribuent des travaux sur des feuilles photocopiées remis lors des sessions de permanence dans toutes les écoles.

### **Service d'impression solidaire pour les enseignants et parents**

A l'initiative de la commune et de l'imprimerie Vallière (163 avenue du Luxembourg, dans la zone des Molières), les parents et enseignants peuvent envoyer leurs documents scolaires par mail et venir les récupérer le mardi et le jeudi matin (50 copies noir et blanc, couleurs, A4, A3, par personne et par semaine). Plus

d'info : [www.miramas.fr/actualites/coronavirus-reproduction-gracieuse-et-solidaire-de-vos-documents-urgents](http://www.miramas.fr/actualites/coronavirus-reproduction-gracieuse-et-solidaire-de-vos-documents-urgents)

### **Accueil des enfants de personnels mobilisés dans la gestion de crise**

La municipalité et l'Education Nationale assurent un accueil à l'école Van Gogh pour les enfants dont les deux parents font partie du personnel mobilisé (hospitalier, de santé public ou privé, force de l'ordre, militaire, pompier, personnel travaillant dans un établissement médico-social pour personnes âgées et handicapées ou en charge de la gestion de l'épidémie pour l'agence régionale de santé, la préfecture, ou encore affecté à l'équipe nationale de gestion de crise). Chaque parent fournit le justificatif de réquisition des deux parents et prépare, chaque jour, le panier repas de son enfant.

Depuis le 16 mars, les enfants sont accueillis par les enseignants, du lundi au vendredi, pour des activités scolaires. Le mercredi et le week-end, de 7h30 à 18h, les animateurs municipaux prennent le relais.

Pendant les vacances scolaires, du 18 avril au 4 mai, ce sont les animateurs municipaux qui assureront l'accueil de loisir de ces enfants, de 8h à 17h, à l'école Van Gogh. 8 enfants y sont actuellement inscrits. Inscriptions au 08000 13140.

Côté petite enfance, la crèche Giono accueille également les enfants de ces mêmes personnels mobilisés, du lundi au vendredi.

Merci aux enseignants et personnel municipal qui contribuent à l'effort collectif pour aider les soignants.

### **Remboursement cantine, périscolaire et accueil de loisir**

Toute période non consommée, en raison du confinement, et payée d'avance pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire (matin et soir) et de loisir (mercredi et vacances d'avril) fera l'objet d'un remboursement aux parents concernés par la Trésorerie Publique.

### **Païement de prestation de crèches**

Seule la période du 1<sup>er</sup> au 13 mars sera facturée à l'issue du confinement aux parents concernés, conformément à la fermeture des crèches dès le 16 mars en respect des mesures gouvernementales.

### **Inscriptions scolaires**

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2020-2021 continuent, malgré la période de confinement. Toutes les informations et le dossier d'inscription sont téléchargeables sur le site de la ville : [www.miramas.fr/actualites/pre-inscriptions-scolaires-2020-2021](http://www.miramas.fr/actualites/pre-inscriptions-scolaires-2020-2021).

Les justificatifs demandés peuvent être adressés numériquement (photos ou scan) ou sur impression auprès du service solidaire de l'imprimerie Vallière si vous ne disposez pas d'imprimante.

Compte tenu de la fermeture au public des services municipaux, vous pouvez renvoyer le dossier dûment complété par mail : [service.scolaire@mairie-miramas.fr](mailto:service.scolaire@mairie-miramas.fr) ou par courrier à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, 1 promenade de la Crau, Le Jardin d'Ariane, 13140 Miramas.

## **Séjours et accueil de loisir d'été (sous réserve des mesures gouvernementales)**

Comme chaque année, la ville de Miramas propose à vos enfants un riche programme d'activités et séjours d'été pour enrichir leurs vacances :

- Accueil de loisir multi-activités, du 6 juillet au 31 juillet et du 3 au 25 août, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 au château de Cabasse pour les 3-7 ans et 8-17 ans
- Séjour de vacances avec des nouveautés :
  - Baratier au Centre de vacances Le Val Saint Paul pour les 7-13 ans, du 6 au 19 juillet et du 27 juillet au 9 août : fil rouge découverte du goût, équitation, kayak, quad, accrobranche, activités aquatiques, visites culturelles, randonnées bivouac.
  - Vienne, Vendée et Paris pour les 14-17ans, du 18 au 28 juillet et du 3 au 13 août : découverte des parcs d'attractions Futuroscope, Puy-du-Fou, Disneyland Paris et Parc Astérix.
  - Pradet au Domaine de la Voulte, pour les 14-17 ans, du 16 au 29 juillet et du 11 au 24 août : thématique bord de mer avec catamaran, paddle, plongée, parachute ascensionnel, randonnées bivouac, parc aquatique, visites culturelles.

Compte tenu de la situation actuelle, les inscriptions sont reportées à l'issue du confinement en fonction des directives gouvernementales sur les principes de déconfinement et des mesures préventives de sorties de crise qui seront prises. Merci de votre compréhension.

### **Cellule d'écoute parents-enfants et plateforme de soutien**

Pour accompagner les familles qui rencontrent des difficultés au quotidien, mettre à disposition des outils éducatifs, accueillir une parole, fournir des informations et des conseils, un numéro vert gratuit est à leur disposition : Numéro vert gratuit : **0805 827 827** ou : [contact@enfance-et-covid.org](mailto:contact@enfance-et-covid.org)  
Numéro vert gratuit : **0805 827 827**

La plateforme Enfance et Covid, c'est 200 écoutants formés en soutien à la parentalité, des ressources concrètes et efficaces pour les parents, futurs parents et les professionnels de la petite enfance pour que les enfants traversent cette période dans les meilleures conditions.

Tous solidaires avec la communauté éducative impliquée pour nos enfants !

#MiramasEtMoi #educationmobilisee